
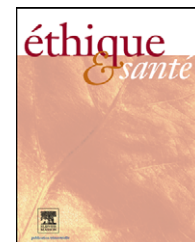




Disponible en ligne sur
 ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
 EM|consulte
www.em-consulte.com



DOSSIER THÉMATIQUE : ÉTHIQUE DU VIVANT

L'idée d'une éthique du vivant (vers une philosophie du soin)[☆]

Ethics of the living: Towards a philosophy of care

F. Worms

UMR 8163 Savoirs textes et langage, université de Lille-III, Centre international d'étude de la philosophie française contemporaine, ENS, 105, rue Didot, 75014 Paris, France

Disponible sur Internet le 15 janvier 2010

MOTS CLÉS

Éthique ;
Vivant ;
Soin ;
Médecine ;
Recherche clinique ;
Violation ;
Justice

Résumé L'idée d'une éthique du vivant, ici défendue, consiste dans un élargissement de l'éthique au vivant qui ne sacrifie pas la spécificité de principes éthiques rendus toujours nécessaires par leur violation même. Il faut en effet élargir l'éthique au vivant du côté des objets, dans toute leur diversité (de la recherche à la société), et du côté des sujets, dans toute leur fragilité (au-delà de l'autonomie au sens strict). Mais cet élargissement s'oppose à une fondation nouvelle ou à une application mécanique, dans la mesure où, tout à la fois, il suppose des principes éthiques (et politiques) ayant leur source dans l'expérience de la violation, de la liberté, de la loi, de la justice, et les confronte d'une manière toujours différente à la réalité et la vulnérabilité du vivant. Ainsi s'ouvre un champ de recherche au carrefour entre la philosophie morale et les enjeux appliqués, une véritable philosophie du soin.

© 2009 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS

Ethics;
Living;
Care;
Medicine;

Summary The idea of an ethics of the living, which we promote here, consists in widening our view of the ethics of the living in two ways without sacrificing the specificity of the ethical principles made necessary by their own violation. Ethics of the living has to be widened to objects, with their diversity (from research to society) and also to subjects, with their frailty (beyond autonomy strictly speaking). But this broader view is in opposition with a new foundation or an application with nothing new, in the sense that it assumes a concomitance of the ethical

[☆] Dossier thématique issu d'un séminaire interdisciplinaire et interinstitutionnel (Lille-III, Lille-II/CHRU, centre d'éthique médicale de l'institut catholique de Lille/institut Pasteur de Lille) tenu à l'université de Lille-III, sous la coordination de Frédéric Worms.

Adresse e-mail : f.worms@wanadoo.fr.

Clinical research;
Violation;
Justice

(and political) principles whose source lies in the experience of violation, freedom, law, and justice, and their constantly different confrontation with the reality and the vulnerability of the living. This opens a field of research lying at the crossroads of moral philosophy and applied ethics, or a philosophy of care.

© 2009 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

L'idée d'une éthique du vivant est simple : elle consiste à comprendre de la manière la plus ouverte possible comment les nouveaux faits concernant le vivant, dans toute leur diversité, affectent les questions éthiques qui gouvernent notre existence, dans toute leur radicalité. Le vivant, aujourd'hui, n'est plus un fait local : du cerveau qui pourrait régir même nos choix moraux, jusqu'à l'espèce, dont la survie fait désormais l'objet d'une responsabilité morale, en passant par toutes les questions médicales ou cliniques, il traverse tout le champ de la théorie et de la pratique, de la pensée et de l'action. C'est bien ce fait, ou plutôt le *problème* ainsi posé par ce fait, qui définit ce que nous appellerions le moment du vivant.

Pourtant, il faut se garder d'aller trop vite pour résoudre ce problème, c'est-à-dire pour comprendre comment ce changement fondamental dans les faits du vivant affecte les normes ou les principes mêmes de notre vie. On risque, bien souvent, de ne tenir compte que du fait du vivant sans voir que la question éthique ou politique qu'il soulève ne lui est pas extérieure, mais le définit justement comme problème. Le but de ces quelques remarques introductives est donc de *distinguer* brièvement entre les différentes manières possibles d'établir un tel lien et de *choisir* celle, bien précise, qui permette de *rendre compte* des faits et des questions d'aujourd'hui (ce dont le présent dossier atteste déjà pour sa part) et dont on montrera aussi comment *elle rejoint* et même *renouvelle* en profondeur les deux autres façons de faire que l'on aura écartées d'abord.

Plus précisément, ce sont donc les trois points suivants qu'il faudrait ici étudier :

- il faudrait distinguer d'abord de manière en quelque sorte formelle *trois manières* de relier l'éthique et le vivant : le fondement (une éthique fondée sur le vivant), l'application (une éthique appliquée au vivant), l'élargissement (une éthique élargie au vivant) ;
- il faudrait montrer ensuite pourquoi c'est la démarche en apparence la plus modeste, celle de *l'élargissement*, qu'il convient d'adopter et en quoi elle nous conduit à une philosophie du *soin*, élargie cependant à *toutes les pratiques* concernant le vivant, ce dont atteste donc le présent dossier, de la recherche scientifique et clinique à la greffe et au vieillissement ;
- il faudrait indiquer enfin comment cette éthique élargie au vivant, ou cette philosophie du soin, rejoint en réalité les deux premières, préservant d'abord les *principes* d'une éthique « *appliquée* », mais n'hésitant pas pourtant, sur des bases certes nouvelles et qui doivent être repensées, à « *fonder* » l'éthique *sur la vie*.

Nous insisterons surtout sur le premier point, le deuxième conduisant au dossier ici présenté et le troisième à des perspectives qu'il faudra développer et justifier par la suite.

Les trois sens de l'éthique du vivant

Parler d'une éthique du vivant, c'est poser une question implicite : celle de savoir si le vivant, tel qu'on le connaît aujourd'hui, soulève des problèmes éthiques spécifiques, qui pourraient obliger à reconsidérer l'éthique tout entière. Mais ce sont les réponses à cette question qui ne vont pas de soi et dont il faut donc jalonner en quelque sorte les positions extrêmes, pour mieux comprendre la question elle-même, et son importance. C'est dans ce but que, comme nous l'avons indiqué, nous en distinguerons trois.

On peut commencer par celle qui semble aller le plus loin, à savoir celle qui consiste à concevoir l'éthique du vivant comme une éthique *fondée* sur le vivant, entendu, ici, comme un objet ou comme un fait, la question étant justement de savoir comment des faits, même concernant le vivant, peuvent nous obliger, jouer le rôle de principes ou de normes. Il s'agit donc bien ici, fondamentalement, de ce que l'on appellera la « *naturalisation* » de l'éthique. Or celle-ci, semble-t-il, peut se faire de deux façons ou se fonder sur deux ordres de faits concernant le vivant. Le premier concerne le sujet de l'éthique : autrement dit, cet être qui, devant plusieurs actions possibles, se pose la question de ce qu'il « *doit* » choisir et qui, ce faisant, semble échapper à l'ordre d'une détermination objective, pour entrer dans celle de la « *raison* » de son action, dont la singularité serait justement de se déterminer elle-même (c'est la question de la liberté). Or, il se peut que les nouvelles connaissances concernant le vivant, et notamment le cerveau humain, amènent à naturaliser ce choix, et que ses principes soient hérités de l'évolution. La « *neuroéthique* » serait alors une première manière fondationnelle de rattacher l'éthique (même dans ses raisonnements) au vivant. Soulignons qu'une deuxième manière, tout aussi factuelle et fondamentale, de rattacher l'éthique au vivant, n'est pas moins importante. Du côté de son objet, cette fois, c'est la « *nature* » du vivant qui revient aujourd'hui au premier plan (ainsi chez un Hans Jonas), comme s'il contenait une finalité, une norme, un impératif objectifs pour notre action, qui « *doit* » donc préserver le vivant comme une priorité absolue. Nous reviendrons plus loin sur cette question du fondement, et son double aspect, le but étant pour l'instant, seulement, d'en situer la possibilité et l'enjeu.

L'éthique du vivant peut, en effet, être entendue en un tout autre sens, bien plus modeste pour le vivant, mais bien plus radical pour l'éthique, à savoir celui d'une éthique qui, bien loin de tirer ses principes du vivant comme tel, en disposerait déjà par ailleurs, et n'aurait plus, en quelque sorte, qu'à les « *appliquer* » au vivant, lequel poserait certes des problèmes nouveaux, spécifiques, voire urgents, mais pas au point de fonder ou de réformer les normes qu'il faut convoquer, au contraire, pour les résoudre. Il y a plu-

sieurs manières d'établir de tels principes : sur la raison, ou un devoir, fondés en eux mêmes, selon ce qu'on appelle les éthiques « *déontologiques* », ou sur une finalité pratique, voire une utilité vitale, mais fondée comme une fin légitime (et donc pas comme un fait extérieur) par notre raison, selon ce qu'on appelle les éthiques « *téléologiques* » (ainsi de l'utilitarisme). Mais dans tous les cas, il importe de justifier l'action par des normes dont l'universalité et l'acceptabilité sont des exigences premières, avant de pouvoir parler d'éthique. Pour prendre un exemple concret : lorsque dans son recueil d'« *éthique appliquée* », Peter Singer [1] applique l'utilitarisme à l'éthique animale, c'est pour montrer que la souffrance étant un mal pour tout être qui souffre, il faut en tenir compte dans notre rapport aux animaux. C'est donc bien un principe éthique général accepté comme tel, qui justifie son application au vivant, et non pas l'expérience objective ou le respect absolu de la vie. De même qu'il était essentiel de noter l'enjeu du fondement vital, il est essentiel de noter ici celui de la normativité morale, dans ce qui n'est pour l'instant qu'un premier repérage.

Mais il y a un troisième sens possible de l'éthique du vivant, qui en est pour nous le sens essentiel, quoique, nous le verrons, si on le comprend entièrement, il doit nous permettre de rejoindre les deux autres, en les renouvelant en profondeur.

Ce troisième sens, c'est celui d'une éthique *élargie* au vivant, c'est-à-dire d'une éthique qui voit dans le vivant du côté de son objet comme de son sujet, une sorte de « *supplément* » d'obligation, qui doit donc prendre en compte une nouvelle dimension spécifiquement liée à la vie, mais s'imposant à une expérience ou d'un « *devoir* » éthique déjà apparu, en quelque sorte, par ailleurs. C'est ainsi, nous semble-t-il, que se présentent *d'abord* les problèmes d'éthique du vivant. Il se peut (nous y reviendrons) que l'éthique soit fondée sur la vie : mais si c'était un fait établi, il n'y aurait plus de problème éthique. Il y a donc une rupture avec le vivant, et l'éthique est bien la recherche d'un fondement pour l'action entre les hommes. Mais la dimension du vivant y ajoute une dimension deux fois essentielle. Du côté de *l'objet* : les hommes sont désormais tenus de prendre en compte non seulement de nouveaux faits mais un fait essentiel qui traverse tous les faits concernant le vivant, qui est celui de sa nouvelle *vulnérabilité*, des actions qu'on peut lui faire subir et qui peuvent conduire à sa disparition, et qui est donc lui aussi, source de *devoir*. Du côté du *sujet* : les hommes sont obligés aussi désormais de se prendre en compte comme des sujets vivants, concrets (ayant des maladies, un sexe, un âge, etc.) et non pas *seulement* comme des êtres rationnels et libres égaux.

C'est par ces deux aspects conjoints que l'éthique du vivant est fondamentalement une éthique du *soin*, mais d'un soin qui rejoint *tous* les aspects du vivant : de la recherche scientifique sur le vivant aux aspects les plus vitaux des sujets éthiques eux-mêmes. Il était essentiel de souligner d'abord les deux sens, en quelque sorte le plus et le moins « *fort* » possible de la notion d'éthique du vivant. Fonder l'éthique sur le vivant, mais aussi sur une rupture et une indépendance avec le vivant, sont des tâches également nécessaires, mais dont la contradiction même semble accroître la difficulté. C'est en réalité à partir de la troisième un « *élargissement* » de l'éthique au vivant du côté

de son objet comme de son sujet, que l'on pourra comprendre aussi comment l'éthique se fonde sur la vie, et rompt pourtant avec elle, selon une toute autre manière cependant, qui conçoit « *la vie* » non pas comme un fait neutre mais comme une polarité tendue, jusque dans la relation entre les hommes.

Tels sont les différents points sur lesquels nous voudrions insister ici, pour introduire au présent dossier.

Résultats et perspectives : vers une philosophie élargie du soin

Nous ne ferons ici que proposer quelques remarques indicatives de deux ordres distincts, visant à confirmer les hypothèses esquissées dans ce qui précède.

Il faut, tout d'abord, rappeler les résultats atteints dans les études ici rassemblées, issues d'un séminaire tenu sur l'éthique du vivant à l'université de Lille-III ces deux dernières années, qui permettent de vérifier la nécessité d'élargir l'éthique du vivant, dans les deux sens que l'on vient d'indiquer. On pourra ensuite dessiner d'un mot les perspectives que permet une philosophie du soin, capable à la fois de formuler des principes normatifs et de retrouver son origine dans une vie considérée non pas comme un fait ou une essence, mais comme une polarité active jusque dans les relations entre les êtres humains.

Ce qui ressort selon nous des articles qu'on lira plus loin, c'est avant tout la *combinaison* de nouveaux problèmes, tenant à la spécificité du vivant et aux techniques qui l'affectent, et de principes éthiques indépendants, dont on doit tenir compte comme tels, de sorte que « *l'éthique du vivant* » doit bien respecter l'équilibre entre les deux notions qui la composent, et cela du côté de son objet comme de son sujet.

Il est certain par exemple que la « *recherche clinique* » n'est pas une recherche comme les autres : sa dimension clinique lui fait directement rencontrer la vulnérabilité du vivant humain sous toutes ses formes. Pourtant, la dimension de la « *recherche* » comme telle n'est pas dépourvue de portée éthique : elle aussi vise des effets pratiques relevant finalement du soin, par le détour de la science, des normes et du droit. L'éthique de la recherche clinique est donc bien à l'articulation de deux exigences, ne suppose ni une refondation unilatérale, ni une application simple, mais un élargissement complexe. Il en serait de même des « *nanobiotecnologies* » qu'on ne peut ni critiquer comme telles, sans envisager leur but (ou leur déviation) éthique possible, ni considérer comme si elles ne changeaient rien à notre compréhension et notre pratique du vivant : leur approche éthique doit, elle aussi, combiner les normes classiques et les nouveaux problèmes qu'elles soulèvent.

La réflexion sur la greffe et le vieillissement est, elle aussi, particulièrement significative. Elle conduit à la fois à une méditation sur les transformations dans notre rapport le plus intime à notre corps et à une reprise de la normativité éthique la plus fondamentale : c'est le rapport au donneur, et non pas seulement la transformation du corps du receveur, c'est la norme médicale et sociale, et non pas seulement la fragilité du corps vieillissant, qui font l'objet de ces réflexions. Le don et la norme sont élargis à la greffe

et à la fragilité, tout autant que mis en question par elles. Ce n'est pas en un sens simple que l'on peut fonder l'éthique sur la vie, ni l'appliquer à elle : il faut d'abord les élargir en quelque sorte l'une au contact de l'autre.

Tel est le problème posé ici, dont on devra encore dire un mot.

Mais avant d'y venir on soulignera qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème philosophique unique et central ; il s'agit aussi, à travers lui, d'un champ de recherche ouvert et varié. Les présents articles témoignent de cette ouverture, également dans une dimension institutionnelle et interdisciplinaire, qu'il s'agirait de prolonger encore. Le séminaire dont ils sont issus, tenu à l'université de Lille-III dans le cadre du Master de sciences humaines et de sa mention « *philosophie* », et appelé à devenir un « *parcours* » à part entière, en est un jalon dont le but est bien de mêler la recherche et la formation, les rencontres interdisciplinaires permettant aussi les effets les plus concrets sur un plan pratique, l'élargissement en quelque sorte de la formation philosophique aux problèmes du vivant, et inversement. Il faut en remercier vivement tous les participants, qui en permettent aussi la reprise et la continuation.

Mais ces résultats nous renvoient pour finir à une perspective, elle aussi, encore ouverte : comprendre comment cette éthique élargie au vivant nous reconduit bien à la question du fondement de l'éthique sur le vivant, à la fois par un lien, plus profond encore que l'on ne croyait, avec le vivant, mais aussi par une rupture avec ou en lui, qui seule permet de parler d'éthique. C'est sur ces deux remarques que nous concluons ici.

Ce qui apparaît d'abord, c'est que si l'éthique est fondée sur le vivant, ce n'est pas au sens que l'on croyait : ce n'est pas sur le vivant comme un fait objectif, cerveau ou

nature, mais sur le vivant dans la mesure où il en appelle à notre action, sur la *vulnérabilité* en tant qu'elle appelle un *secours*, sur le soin, donc, comme technique *et* comme relation. Il y a bien là quelque chose comme un fait premier, et l'on ne peut donc écarter cette priorité double du vivant, qui couvre d'ailleurs l'ensemble de notre vie, individuelle, écologique, sociale. C'est bien vers une philosophie du soin que nous conduit l'éthique du vivant.

Mais il faut ajouter que cette priorité double, relationnelle, ne prend en outre un sens éthique que par sa polarité interne, autrement dit par le fait que, bien loin d'être une sorte de fait ou de nécessité naturelle, le soin tire sa portée éthique de sa *négation* possible, de la possibilité de son absence, de son abus, de la violation ou de la violence. C'est cette possibilité, ou plutôt la réalité, de cette absence, cet abus, ou cette déformation du soin (la maltraitance autant que la bienveillance) qui introduit une *rupture* éthique (et d'ailleurs politique) dans la vie, de l'intérieur de la vie même, comme si la normativité morale prolongeait la polarité vitale, à travers les relations entre les hommes.

Ainsi une éthique du vivant est-elle finalement complète lorsqu'elle comprend à la fois l'élargissement de l'éthique au vivant, et le resserrement du vivant sur l'éthique. Un élargissement qui conduit aussi bien à de nouveaux objets qu'à de nouvelles dimensions du sujet. Mais un resserrement qui ramène aussi bien au principe positif des relations entre les hommes qu'à ce qui les menace de l'intérieur et ne cesse de revenir. Un élargissement, et un resserrement, donc, doublement urgents aujourd'hui.

Référence

[1] Singer P. Applied Ethics. Oxford University Press; 1986.